

**COMITE
INTERPROFESSIONNEL
DU BOIS-ENERGIE**



**RAPPORT
D'ACTIVITE**

20
21

Présentation de l'association

⌘ Repères

Les professionnels du bois-énergie se sont mobilisés pour l'utilisation énergétique du bois dans le secteur collectif/tertiaire. Cela s'est traduit par une structuration de la filière, d'une façon informelle tout d'abord, avec la CIBE (Commission Interprofessionnelle du Bois-Énergie) de 2000 à 2006 sous l'égide de l'ATEE, de Biomasse Normandie et d'AMORCE, puis formelle avec la création de l'association loi 1901 CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie), en 2006.

Le CIBE regroupe l'ensemble des professionnels du bois-énergie collectif et industriel de l'amont (forestiers, détenteurs de ressources, producteurs de combustibles, transformateurs) à l'aval (maîtres d'ouvrage de chaufferies, exploitants de chauffage, maîtres d'œuvre, chaudiéristes, structures d'animation...). Il en est aujourd'hui reconnu comme **le référent sur les questionnements techniques, règlementaires, économiques et environnementaux**, mais aussi comme une entité nationale garante de l'intérêt collectif et public du développement du bois-énergie.

⌘ Missions et actions

Le CIBE a pour objet de promouvoir l'utilisation, dans les chaufferies automatiques, du bois-énergie et autres biomasses ligno-cellulosiques, ci-après dénommés "bois-énergie" par simplification, en :

- organisant tous échanges de points de vue et d'expériences entre ses membres ;
- rassemblant, analysant et diffusant toutes les informations économiques, règlementaires, techniques utiles ;
- proposant aux pouvoirs publics et institutions spécialisées les mesures techniques propres à favoriser le développement du bois-énergie ;
- organisant des actions de formation ;
- conduisant ou s'associant à toute action relative au développement de la valorisation du bois-énergie, plus généralement.

Pour réaliser son objet, l'association se propose de :

- Constituer et animer des groupes de travail thématiques (commissions) ;
- Organiser et participer à des réunions d'informations, des colloques, des actions de sensibilisation, des stages de formation ;
- Conduire, coordonner ou s'associer à la réalisation d'études ;
- Et, plus généralement, utiliser tous les autres moyens susceptibles de concourir à la réalisation de l'objet social.

⌘ Fonctionnement des commissions

Les travaux, échanges et consultations du CIBE se font au sein des commissions.

Les commissions se réunissent en plénière, 4 à 5 fois par an. En parallèle, des groupes de travail se forment autour d'un sujet spécifique. Les travaux issus de ces groupes sont ensuite présentés, débattus et validés par la commission associée.

Elles sont des **lieux de débat et d'échanges** sur les travaux du CIBE (programmation, réalisation, diffusion et valorisation), ainsi que des lieux de consultation sur l'actualité (exemple : comité stratégique de filière) sur les demandes des institutionnels. Les **groupes de travail**, constitués en fonction des actions définies comme prioritaires, travaillent à partir des contributions des membres, et notamment leurs retours d'expériences, jusqu'à la rédaction d'une synthèse ou d'un rapport.

Les commissions sont également consultées pour des prises de position, validées ensuite par le Conseil d'Administration.

Elles interviennent dans l'organisation des différents événements du CIBE liés à leur domaine de compétences.

Ces commissions sont consacrées aux thématiques suivantes :

- **Commission APR** : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles
- **Commission REX** : Retour d'expériences de conception, construction et exploitation
- **Commission MOP** : Stratégie de développement et montage des projets de chaufferies
- **Commission ANI** : Animation bois-énergie

TABLE DES MATIERES

1. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	4
2. CHIFFRES-CLÉS 2021.....	5
3. L'ASSOCIATION.....	7
3.1 ADHÉRENTS	7
3.2 PARTENAIRES.....	8
<i>Partenaire financier.....</i>	<i>8</i>
<i>Autres partenaires.....</i>	<i>8</i>
3.3 ORGANISATION	10
<i>Le Bureau.....</i>	<i>10</i>
<i>Le Conseil d'Administration.....</i>	<i>10</i>
<i>L'équipe salariée.....</i>	<i>11</i>
4. MOMENTS-CLÉS ET AGENDA 2021	12
5. NOS ACTIONS	15
5.1 ÉCHANGER, MUTUALISER, RASSEMBLER, ANALYSER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES	15
<i>Réunions internes de travail et de consultation</i>	<i>15</i>
<i>Travaux des commissions du CIBE.....</i>	<i>15</i>
5.2 PROPOSER DES MESURES TECHNIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BOIS-ÉNERGIE – CONSULTATIONS, ACTIONS ET SUIVIS	27
<i>Contributions et Consultations officielles</i>	<i>27</i>
<i>Actions transverses thématiques auprès de nos partenaires</i>	<i>33</i>
5.3 ORGANISER DES ACTIONS DE FORMATION	36
5.4 CONDUIRE ET S'ASSOCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DU BOIS- ÉNERGIE.....	37
<i>Manifestations/Communication</i>	<i>37</i>
<i>Diffusion/Communication</i>	<i>40</i>

1. Rapport moral du Président

L'année 2021 marque une relance forte et rapide de la consommation de bois et de bois-énergie en particulier. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce sensible regain d'intérêt pour cette énergie aux nombreuses vertus. Cette accélération de la demande est à mettre directement en lien avec l'évolution du prix des énergies fossiles et particulièrement celle du gaz. S'il est indiscutable que les ressources sont présentes sur le territoire, il est important de garder en tête que la mobilisation de bois doit être anticipée et qu'il est délicat de solliciter 20 à 30 % de volume en plus du jour au lendemain.

Le CIBE s'est encore mobilisé pour défendre la filière et notamment concernant le déploiement de la directive RED II. L'exercice demandé est de montrer que la ressource bois-énergie est durable. Une succession impressionnante de réunions avec les services de l'Etat pour définir les contours de la transcription de cette directive sur le territoire nationale a ainsi eu lieu en 2021. Je tiens à saluer l'engagement de plusieurs adhérents qui ont suivi ce sujet et ont contribué aussi bien techniquement que financièrement aux indispensables études visant à détailler les process envisagés. On peut néanmoins regretter que les services de l'Etat ne se soient pas plus impliqués dans la mise en avant des outils déjà existants en France et garantissant cette durabilité. Encore une fois, cela représente beaucoup de temps et d'énergie passés pour démontrer une réalité déjà largement encadrée.

Si pour RED II l'horizon semble s'éclaircir, RED III arrive à grand pas et le syndrome IDEFIX refait surface. J'appelle de mes vœux que la déclaration commune visant à dénoncer les actes de malveillance et d'agressions subies par les entreprises de travaux forestiers, signée par l'ensemble des acteurs de la filière et également par plusieurs ONG, constitue le démarrage d'un dialogue renforcé entre toutes les parties prenantes. La complémentarité des usages du bois doit devenir le maître-mot comme cela a été dit et écrit par le Comité Stratégique de Filière. Or nous voyons à nouveau surgir la hiérarchie (ou cascade) des usages. S'il est indispensable de disposer d'une première transformation dynamique pour l'ensemble de la filière, il est tout autant nécessaire d'avoir une filière bois-énergie en croissance pour exploiter la forêt.



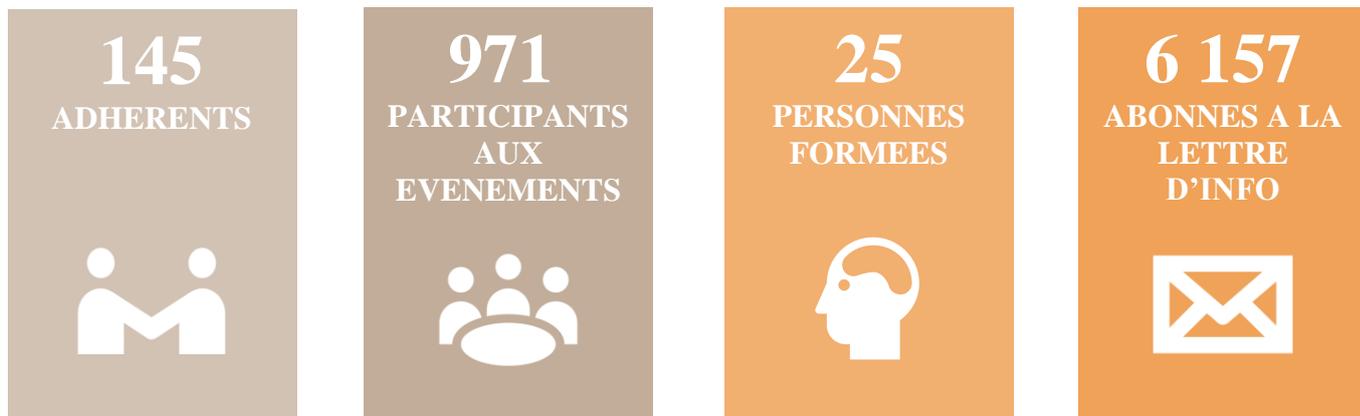
Mathieu FLEURY
Président du CIBE

La crise énergétique que nous connaissons actuellement constitue une opportunité pour le bois-énergie et son redémarrage. Nous devons collectivement dialoguer pour adapter les projets à cette nouvelle donne économique et le cas échéant, être force de proposition pour adapter les outils mis en place et soumis à des contraintes inhabituelles (indices du CEEB, adaptation du Fonds Chaleur...)

Je tiens à remercier une fois encore l'ensemble des adhérents pour leur implication dans la réalisation des nombreux travaux, mais également l'équipe des salariés pour son dynamisme et la grande qualité des travaux réalisés.

Enfin, si le bois sous toutes ses formes constitue une partie de la réponse aux enjeux actuels, il me paraît primordial de rappeler que la sobriété et l'efficacité énergétique sont plus que jamais indispensables afin de valoriser cette belle ressource avec le plus d'efficacité.

2. Chiffres-clés 2021

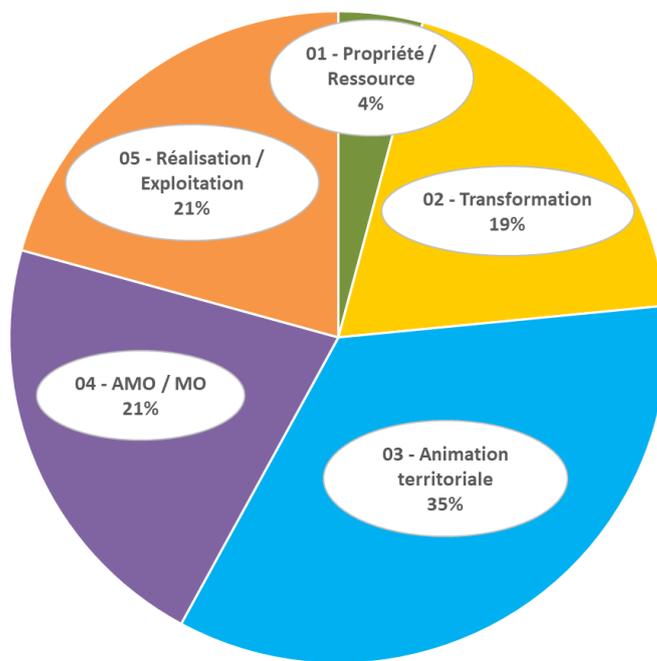




3. L'association

3.1 Adhérents

Au 31 décembre 2021, le CIBE comptait **145 adhérents** dont **16 nouveaux adhérents**. Nos adhérents 2021 étaient répartis en 5 collèges de la manière suivante :



- Pour l'amont :

6 adhérents dans le collège 01 « **Propriété/Ressource** »

28 adhérents dans le collège 02 « **Transformation** » dont 5 nouveaux : Bruning Group, FNADE, SNPGB, Suez Organique & TTM Environnement

- Pour l'animation territoriale :

50 adhérents dans le collège 03 « **Animation territoriale** » dont 1 nouveau : SYADEN

- Pour la maîtrise d'ouvrage, d'œuvre et la recherche :

31 adhérents dans le collège 04 « **Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)/Maître d'œuvre (MO)/Recherche & développement (R&D)** » dont 7 nouveaux : Agro Énergie Conseil, DVINA, Enercoop Nord Est, Grenoble Alpes Métropole, SYMAG Ingénierie, Syndicat Départemental Des Energies Des Hautes-Pyrénées & THEL ETB

- Pour l'aval :

30 adhérents dans le collège 05 « **Réalisation / Exploitation** » dont 3 nouveaux : Dall Energy, Estera Innovation & Fröling

Cartographie en ligne des adhérents du CIBE :

<https://cibe.fr/cartographie-des-adherents/>

Annuaire en ligne des adhérents du CIBE :

<https://cibe.fr/annuaire-des-adherents/>

3.2 Partenaires

Partenaire financier



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans ses domaines d'intervention.

Autres partenaires



L'ATEE (Association Technique Énergie Environnement) s'engage pour faire progresser la maîtrise de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle rassemble les acteurs de la chaîne énergétique pour confronter les points de vue et capitaliser les retours d'expériences, et œuvre pour l'intérêt général.

L'ATEE est ouverte aux entreprises et collectivités consommatrices d'énergie, aux fournisseurs d'énergie, d'équipements et de services, ainsi qu'aux agents et responsables des administrations, universités, associations et aux chercheurs.

En 2021, le CIBE a organisé 2 journées techniques en partenariat avec l'ATEE.



Éco-Bois est une association de professionnels qui regroupe en particulier :

- Le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie)
- la FEDENE (Fédération des Services Énergie Environnement)
- la FEDEREC (Fédération des Entreprises de Recyclage)
- la FNB (Fédération nationale du Bois)
- le SER/FBE (Syndicat des Énergies Renouvelables-France Biomasse Énergie)

Ce consortium a déposé le dossier de demande de sortie du statut de déchet des emballages en bois qui a abouti à la parution de l'arrêté ministériel du 29/07/2014, dont il a décidé d'accompagner la mise en œuvre.

En 2021, le CIBE est trésorier d'Eco-Bois et en assure le suivi des prestations.



France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, a été créée fin 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis, France Bois Forêt cofinance, aux côtés des professionnels de la filière et grâce à la Contribution Interprofessionnelle Volontaire Obligatoire (CVO), des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'interprofession nationale regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les experts forestiers de France, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainetiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, parquet massif et emballage en bois caisses palettes et emballages légers).



Le cabinet **METROL**, créé en 1984 par Philippe ROCHER, intervient principalement pour le compte de partenaires institutionnels, sur les thèmes de la transition énergétique, des nouvelles technologies de l'énergie, des énergies renouvelables, et de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

METROL est spécialisé dans l'organisation et l'animation de séminaires techniques, de colloques, de congrès, de sessions de formation et de tables rondes thématiques.

METROL conçoit et organise également des actions d'accompagnement des projets et programmes de promotion de la transition énergétique et des énergies renouvelables (information, sensibilisation, voyages d'études...).



Le **Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)**, créé en 1993, est l'organisation industrielle française des énergies renouvelables et regroupe l'ensemble des secteurs : bioénergies (dont France Biomasse Énergie), énergies marines, éolien, géothermie, hydroélectricité et solaire.

Il a pour vocation de promouvoir les intérêts des industriels et des professionnels des énergies renouvelables auprès des pouvoirs publics, du parlement et de toutes les instances en charge de l'énergie, de l'industrie, de l'emploi et de la recherche.

3.3 Organisation

Le Bureau

Président :

Mathieu Fleury (Biocombustibles SAS)

Vice-présidents :

- **Éric Boittin** (EFF – Experts Forestiers de France)
- **Frédéric Cruchon** (Bois Énergie France)
- **Jérôme Delannoy** (Engie Solutions)
- **Ghislain Eschasseriaux** (FEDENE – Fédération des services énergie environnement)
- **Amaury Latham** (CNPFF – Centre National de la Propriété Forestière)
- **Stéphane Magot** (AMORCE)
- **Dominique Plumail** (CEDEN)

Trésorier :

Eddie Chinal (EEPOS)

Secrétaire :

Serge Nocodie (AMORCE)

Le Conseil d'Administration

1er collège : « Propriété/Ressource »

- CNPFF – Centre National de la Propriété Forestière (Amaury Latham)
- EFF – Experts Forestiers de France (Éric Boittin)
- FNCOFOR – Fédération Nationale des COMMunes FORestières (Dominique Jarlier)
- Fransylva – Fédération des Forestiers Privés de France (Rémi Foucher)

2ème collège : « Transformation »

- Biocombustibles SAS (Mathieu Fleury)
- Bois Énergie France (Frédéric Cruchon)
- FEDEREC (Louis de Reboul)
- FNB – Fédération Nationale du Bois (Nicolas Douzain-Didier)
- FNEDT – Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires (Aldric de Saint-Palais)

3ème collège : « Animation territoriale »

- Amorce (Stéphane Magot)
- FIBOIS Pays de la Loire (Nicolas Visier)
- Biomasse Normandie (Marie Guilet)
- Énergies 15 (Annick Fabbi)
- Propellet France (Éric Vial)

4ème collège : « Assistant à maîtrise d’ouvrage (AMO)/Maître d’œuvre (MOE)/Recherche & développement (R&D) »

- ATEE – Association Technique Energie Environnement (Daniel Cappe)
- CEDEN (Dominique Plumail)
- Eepos (Eddie Chinal)
- FCBA Institut Technologique – Forêt, Cellulose, Bois construction, Ameublement (Gérard Deroubaix)
- Inddigo (Gaëtan Remond)

5ème collège : « Réalisation/Exploitation »

- Compte-R (Édouard Marienbach)
- Coriance (Geoffrey Missy)
- Dalkia (Dominique Kieffer)
- Engie Solutions (Jérôme Delannoy)
- FEDENE – Fédération des services énergie environnement (Ghislain Eschasseriaux)

L’équipe salariée

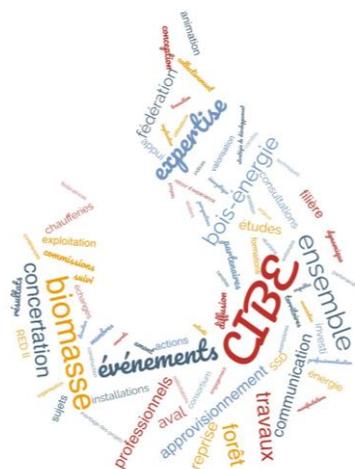
En 2021, l’équipe salariée du CIBE était constituée de :

- Stéphane Cousin, Conseiller Technique et co-animateur des commissions MOP & REX, jusqu’à fin septembre
- Clarisse Fischer, Déléguée Générale et animatrice de la commission APR
- Marion Mezzina, Chargée de Projet et co-animatrice des commissions MOP & REX
- Elodie Payen, Chargée de Projet et animatrice de la commission ANI
- Isabelle Tampigny, Assistante Polyvalente

De plus, le CIBE a accueilli deux stagiaires :

- Du 8 mars au 30 août : Soumeya Ait Messaoud, ingénieure en Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et Gestion des Risques Industriels de l’École Nationale Polytechnique d’Alger et étudiante en Master 2 en Génie des Procédés Innovants et Développement Durable à l’université Sorbonne Paris Nord, qui a travaillé sur les recommandations-consignes sur la sécurité sur les chaufferies biomasse.
- Du 1^{er} avril au 27 août : Victoire Chambert-Loir, étudiante en Master 1 Environnement-Droit à l’Université de Rennes 1, qui a travaillé sur la valorisation et le partage de la connaissance du parc des installations bois-énergie

4. Moments-clés et agenda 2021



L'année 2021 fut marquée par la reprise de l'activité au deuxième semestre et fut également très active pour venir en appui de la filière par des actions fédératrices sur des sujets techniques tant à l'amont sur la biomasse qu'à l'aval sur les installations, tant sur leur mise en œuvre que sur leur suivi, au bénéfice de l'ensemble des professionnels.

Le CIBE s'est investi sur des sujets d'enjeux pour la filière ce qui s'est traduit par une forte concertation et une communication soutenue au travers de l'**organisation de réunions** de consultations internes, de suivi ou d'événements publics, **de manifestations** ou de consultations/sollicitations extérieures. Le CIBE **dans le cadre de ces consultations a dû s'exprimer à plusieurs reprises après fédération d'une position commune**, seul ou collectivement en fonction des formats. Citons notamment la poursuite des travaux sur la directive RED II, les cendres. Une partie importante de fin d'année a été consacrée aux assises de la forêt et du bois (*voir détails au chapitre 5*).

Le CIBE a aussi été présent auprès de ses partenaires – ADEME, SER/FBE, le CEEB (Centre d'Études de l'Économie du Bois), FBF et le CSF (Conseil Stratégique de la Filière Bois sur la valorisation des bois déchets) – en participant notamment aux consultations et aux réunions régulières de suivi d'actions collectives ou d'échanges. Le CIBE est présent aux réunions de suivi et aux comités des utilisateurs des enquêtes CEEB (indices du bois-énergie). À noter, en parallèle, son engagement toujours très actif sur **la sortie de statut de déchets (SSD) des emballages en bois** auprès du consortium SSD pour l'appui des professionnels à sa mise en œuvre et son suivi.

Soulignons les travaux des différentes commissions qui, grâce à l'implication de leurs membres, élargissent leur expertise et la professionnalisation de la filière (*voir détails au chapitre 5*).

Le CIBE s'est investi pleinement dans **un programme annuel dense de communication** bien qu'adapté à la situation sanitaire, rythmé par 2 journées techniques et un rendez-vous technique pour continuer nos actions de diffusion, sans oublier les 3 formations en partenariat avec METROL.

En 2021, **la seconde édition de la Journée Bois-Energie** a été organisée en digital, comptabilisant 730 connexions distinctes. Cette édition avait pour ambition de présenter des résultats concrets, des projets exemplaires et la dynamique de la filière bois-énergie sur nos territoires dans la perspective de changer d'échelle pour réussir la transition énergétique.

Enfin, notre association a également été active auprès de ses partenaires pour intervenir dans des conférences, notamment à l'occasion de l'édition digitale du salon Bio360 expo (anciennement Salon Bois-Energie) en mars et de l'édition en plein air de Bio360 expo en juillet, de la formation INFOMA mais aussi d'IHEST ou lors du webinaire Swedish Bioenergy de METROL entre autres. Le CIBE a également pris part au webinaire presse en février et au voyage de presse dans la région orléanaise en octobre, co-organisés par la FEDENE et le SER.

Ci-après est présenté le détail des événements organisés par le CIBE (**en orange dans les infographies**) et des manifestations auxquelles il a participé (**en noir dans les infographies**).

Le CIBE participe également à un **grand nombre de réunions par ou pour des institutionnels, partenaires** listées par thématiques au chapitre 5.2.

Manifestations – Interventions

MARS

- Formation « INFOMA » (Nancy)
- Journée Technique Digitale « Conception et Maintenance des conduits de fumées de chaufferies bois »
- Salon Bio360 Expo – à distance
- Formation à distance EIE Grand Est

JUILLET

- Formation « ADOBOIS » (Paris)
- Webinaire « Bois-énergie en résidentiel collectif et tertiaire : quelle place pour les certificats d'économie d'énergie ? »

NOVEMBRE

- Salon des maires (Paris)
- Colloque « FUTUROPALETTE »

MAI

Journée Bois Energie (Paris)

Journée Technique « Réseaux de chaleur au bois de petite à moyenne taille » (Cahors)

FEVRIER

- Intervention à ALEC Ouest Essonne : « Quizz bois-énergie » (Palaiseau)
- Formation « ENERBOIS » (Paris)
- Club I4CE - Intervention Directive RED II
- Salon Bio360 (Retiers)

- Voyage de presse bois-énergie (Orléans)
 - Salon POLLUTEC (Lyon)
 - Intervention IHEST (à distance)
- Grand Entretien de Mathieu Fleury avec Michel Denisot sur B Smart

OCTOBRE

- Semaine de la Chaleur Renouvelable (Paris)
- Intervention au webinaire franco-suédois : « Facteurs de succès d'un programme volontariste bois-énergie »
 - Formation « ENERBOIS » (Paris)

AVRIL

DECEMBRE

Les interventions en région

PARIS

22-24 juin

Formation « ENERBOIS »

6 & 7 juillet

Formation « ADOBOIS »

17 novembre

Salon des maires

7 décembre

Semaine de la Chaleur Renouvelable

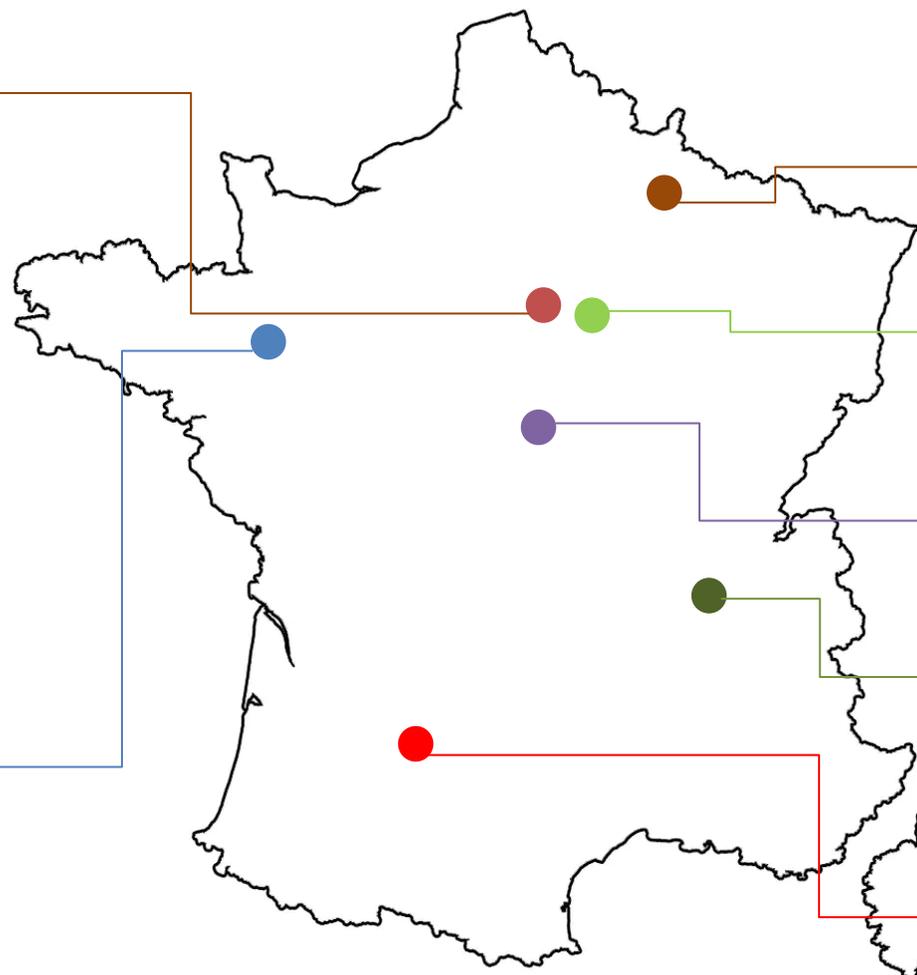
14-16 décembre

Formation « ENERBOIS »

30 juin & 1^{er} juillet - RETIERS

Salon Bio360 en plein air :

Stand et conférences



8-9 mars - NANCY

Formation « INFOMA »

18 juin - PALAISEAU

Intervention « Quizz bois-énergie »
à ALEC Ouest Essonne

14 octobre - ORLEANS

Voyage de presse bois-énergie

12-15 octobre - LYON

Salon POLLUTEC :
Stand et conférences

2 février CAHORS

Journée Technique « Réseaux de chaleur
au bois de petite à moyenne taille »

5. Nos actions

Nos actions répondent aux objectifs fixés par les statuts du CIBE.

5.1 Échanger, mutualiser, rassembler, analyser et diffuser les bonnes pratiques

Cette mission est mise en place sous forme de deux actions du CIBE :

- le travail des 4 **commissions**
- l'appui à l'association Biomasse Normandie dans la rédaction des **Cahiers du bois-énergie** (intégrés à la revue « Le Bois International »)

Réunions internes de travail et de consultation

En 2021, le CIBE s'est réuni à **48 occasions** autour de :

- **8 réunions statutaires** :
 - 1 Assemblée Générale (AG)
 - 4 réunions de Bureau
 - 3 réunions du Conseil d'Administration
- **40 réunions des commissions et groupes de travail (GT)**
 - Commission APR : 4 réunions de commission et 7 réunions de GT
 - Commission REX : 2 réunions de commission et 9 réunions de GT
 - Commission MOP : 3 réunions de commission et 1 réunion de GT
 - Commission ANI : 5 réunions de commission et 8 réunions de GT
 - 1 rendez-vous technique de la commission MOP

Travaux des commissions du CIBE

Grâce à l'expertise et aux contributions de leurs membres, les travaux des commissions ont abouti à 27 restitutions (rapports, livrables et/ou restitutions) publiés en 2021 et 5 travaux sur la programmation 2021/2023 en cours de réalisation.

Un grand merci à nos membres et contributeurs pour leur investissement au bénéfice du développement collectif de la filière.



Commission APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles

Présentation de la commission

En matière d'approvisionnement des chaufferies bois, on constate une grande variété de situations, menant à de fortes disparités en termes de qualité des prestations des fournisseurs et de prix pratiqués. On observe également des zones mal couvertes parce que le nombre de chaufferies en place est insuffisant, ainsi que des lacunes de valorisation des produits d'origine forestière. Prenant acte de cette situation, le travail du CIBE consiste à élaborer des recommandations autour des axes suivants :

- **Structuration de la filière amont** : descriptif précis des différentes catégories de combustibles bois, schémas types de structures de collecte/transformation ;
- **Caractérisation des combustibles, définition des règles contractuelles** : identification des critères d'évaluation des différents types de combustibles, élaboration de chartes techniques de référence et de contrats types d'approvisionnement ;
- **Ressources et développements nouveaux** : développement de la collecte et du tri des bois de rebut, prospective pour le développement de la plaquette forestière selon différentes configurations, incorporation des produits d'origine agricole dans l'offre de combustible.

Co-Présidents : Pierre Lugan (GAZEL Énergie) et Nicolas Chéné (Véolia Centre Ouest)

Animatrice/secrétaire : Clarisse Fischer

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2019-2021 :

- **Ressources/mobilisation** :
 - Synthèse des recommandations pour la mise en place de **plateforme de stockage** et documents de référence
- **Qualité** :
 - Appui à l'application de la **norme ISO 17 225_9**, recommandations sur un référentiel d'application
 - Prise en compte et anticipation de l'**humidité des plaquettes forestières**
 - Synthèse sur le **séchage des plaquettes et broyats de bois**
- **Appui technique à la mise en place de la directive RED II**

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2021-2023 :

- Appui à la transposition de la directive **RED II**
- Diffuser les **bonnes pratiques** et renforcer les connaissances de la filière lors de journées ou rendez-vous techniques
- Recommandations sur les **zones d'approvisionnement**
- Recommandations sur analyses et interprétation des **analyses chimiques de combustibles**



Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2021 sont listées ci-dessous.

Convention ADEME 2019-2021

Action

Appui à l'application de la norme ISO 17 225_9, recommandations sur un référentiel d'application



Prise en compte et anticipation de l'humidité des plaquettes forestière

Commentaires

Document produit :

- « Appui à l'application de la norme ISO 17 225_9, recommandations sur un référentiel d'application » (*confidentiel*)

Document produit :

- « Recommandations sur la prise en compte et l'anticipation de l'humidité des plaquettes forestières » en ligne, espace public

Convention ADEME 2021-2023

Action

Durabilité – appui à la transposition de la directive RED II



Commentaires

Documents produits

- « Appui technique auprès de la filière pour la mise en œuvre de la directive RED II » (*confidentiel*)
- Animation du consortium
- (Interventions au Propellet Event juin 2022)



Commission ANI : Animation bois-énergie

Présentation de la commission

Les premières structures d'animation bois-énergie ont été mises en place suite du « plan bois-énergie et développement local » de l'ADEME en 1994.

En 2010, le CIBE a créé une commission dédiée à ces publics appelée « Animation bois-énergie ».

Les objectifs de la commission sont :

- **Création d'un réseau** d'animateurs bois-énergie Recensement et caractérisation des structures d'animation Organisation de rencontres annuelles Mutualisation des outils (cahiers de charges...)
- **Valorisation du rôle des animateurs** vis-à-vis des maîtres d'ouvrage, bureaux d'études... : Élaboration d'une plaquette de communication
- Apport aux partenaires financiers d'un **regard global** sur la filière bois-énergie : Recensement des installations bois-énergie

Co-Présidents : Nathalie Brac (ABIBOIS) et Grégory Zabala (BOIS ÉNERGIE 66)

Animatrice/secrétaire : Elodie Payen

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2019-2021 :

- Professionnalisation du réseau via la mutualisation des outils
- Stratégies et bonnes pratiques de démarchage
 - Kit "démarchage" pour les animateurs bois-énergie
 - Mutualisation des « suivis régionaux » d'installations bois-énergie
- Recensement des installations
- Consolidation et développement du réseau
 - Rencontres annuelles : ateliers techniques et retours terrains
- Valorisation du rôle des animateurs
 - Conférences et stand du Salon Bois Energie
 - Annuaire et cartographie des animateurs en ligne

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2021-2023 :

- Diagnostic des difficultés de prospections et les solutions à développer lors des **rencontres des animateurs bois-énergie**
- Sensibilisation à l'animation et diffusion des outils à la filière lors du **salon « Bio 360 expo »** (ex-salon bois énergie)
- Bilan des **contrats de développement des énergies renouvelables (EnR)** thermiques & complémentarité avec les animations existantes
- État des lieux et **modes de financement** des structures d'animation



Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2021 sont listées ci-dessous.

Convention ADEME 2019-2021

Action

Kit « prospection » : Mise à jour de 4 documents de bonnes pratiques & ajout d'un document de recommandations pour développer des stratégies et méthodologies par cibles et territoires (ANI - MOP)

Valorisation et partage de la connaissance du Parc des installations bois énergie 2020

Valorisation et partage de la connaissance du Parc des installations bois énergie 2021

Outils régionaux de recensement

Sensibilisation et diffusion des outils à la filière lors du salon bois-énergie 2021



Commentaires

Documents produits :

- « Recommandations sur les outils de prospection existants ou à développer » en ligne (*accès limité aux adhérents*)
- « Bases de données énergétiques pour la prospection d'installations au bois » en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Document produit :

- « Valorisation et partage de la connaissance du parc des installations bois-énergie – Données 2020 » en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Documents produits :

- « Valorisation et partage de la connaissance du parc des installations bois-énergie – Données 2021 » en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Document produit :

- « Outils de recensement des chaufferies bois locaux : Inventaire, analyse et bonnes pratiques » en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Deux évènements organisés :

- Salon virtuel (situation de crise sanitaire) en mars 2021
- Salon en plein air en Bretagne en juin/juillet 2021

Convention ADEME 2021-2023

Action

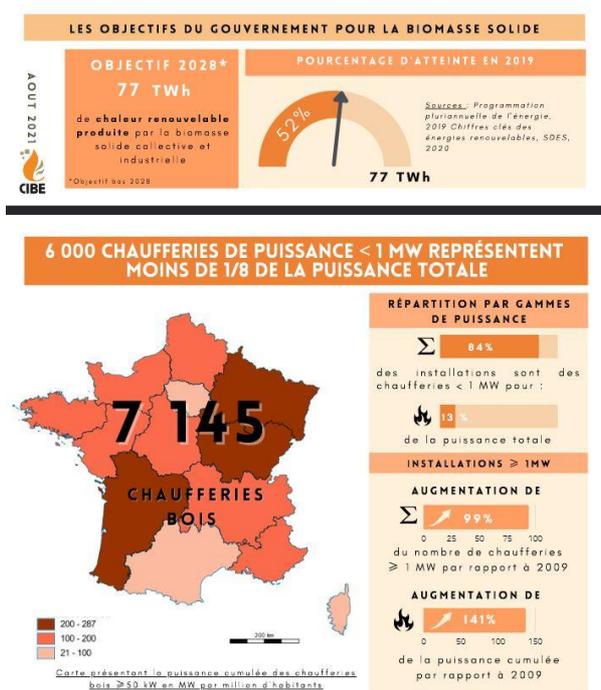
Diagnostic des difficultés de prospections et les solutions à développer lors des rencontres des animateurs bois-énergie

Sensibilisation à l'animation et diffusion des outils à la filière lors du salon « Bio 360 expo » (ex-salon bois énergie)

Commentaires

Premières étapes d'élaboration de la rencontre des animateurs de Perpignan de mars 2022 :

- Choix du site (salle) et de la date (confrontée avec les acteurs locaux)
- Programme, billetterie et partenariat
- Choix des sujets d'intervention et des intervenants
- Envisagé initialement fin janvier 2022 à Nantes, finalement reporté à mars 2022
- Préparation d'interventions et communication par le CIBE





Commission REX : Retour d'expérience de conception, construction et exploitation

Présentation de la commission

Par la collecte des retours d'expérience de conception, construction et exploitation des installations au bois, cette commission s'attache à favoriser la coopération entre les nombreux intervenants, à définir les règles de l'art et ainsi à accroître la performance de la filière.

Elle accompagne également la recherche et la promotion des innovations.

Trois méthodes d'investigation, complémentaires les unes des autres, sont appliquées par la commission :

- **L'analyse chronologique d'un projet**, depuis la promotion du bois-énergie et l'idée première du maître d'ouvrage jusqu'à l'exploitation quotidienne de l'installation
- **L'étude des dysfonctionnements techniques** observés lors du fonctionnement de la chaudière bois
- **L'analyse et la comparaison de technologies** (atouts/faiblesses)

Les conclusions des travaux de la commission doivent permettre, par leur vulgarisation et leur prise en compte, de rendre plus performant le parc national de chaufferies bois et d'évaluer une réalisation en termes de résultats obtenus par rapport à ceux escomptés à l'origine, afin de définir si besoin les actions correctives, confortatives ou d'optimisation.

Co-Présidents : Yves Arnaud (Engie Solutions) et Gaëtan Rémond (Inddigo)

Animateur/secrétaire : Marion Mezzina

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2019-2021 :

- Appui à l'évolution de la réglementation lié aux **condenseurs**
- Conception, mise en œuvre et maintenance des **conduits de fumée**
- Développement de la valorisation des **cendres** : structuration des filières
- Manutention et logistique des **cendres** : état des lieux et bonnes pratiques
- Recommandations-consignes sur la **sécurité** sur les chaufferies biomasse
- Modèle de **CONTRAT TYPE d'exploitation** d'installations de chauffage bois-énergie
- **Journées techniques**
 - 1ère année de fonctionnement d'une chaufferie biomasse
 - Conception et Maintenance des conduits de fumées

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2021-2023

- Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors de **journées technique**
- Benchmark des systèmes de **filtration des fumées**
- Guide de choix des systèmes de **stockage/manutention/ convoyage du bois-énergie**
- Retour d'expérience sur les **générateurs d'air chaud**
- Retours d'expérience sur les systèmes de **stockage thermique** en réseau de chaleur biomasse
- Retours d'expérience sur **les pannes et maintenance corrective** dans les chaufferies bois- énergie

Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2021 sont listées ci-dessous et page suivante.

Convention ADEME 2019-2021

Action

Conduits de fumées (synthèse / recommandations)

Développement de la valorisation des cendres : structuration des filières

Recommandations-consignes sur la sécurité sur les chaufferies biomasse



Modèle de cahier des charges / contrat d'exploitation pour les petites/moyennes installations

Commentaires

Document produit

- « Conception, mise en œuvre et maintenance des conduits de fumée d'une installation bois : réglementation, normes et retours d'expérience » → en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Documents produits :

- « Synthèse sur la valorisation agricole des cendres » → en ligne (*accès limité aux adhérents*)
- « Etapes-clés pour la structuration de la filière de valorisation agricole des cendres » en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Documents produits

- « Guide pratique pour mettre en place son document unique dans sa chaufferie » → en ligne (*accès limité aux adhérents*)
- Webinaire de présentation « RDV technique » (janvier 2022) → Supports, Fiches « incident – accident » et FAQ → en ligne (*accès public*)

Document produit

- « Modèle de CONTRAT TYPE d'exploitation d'installations de chauffage bois-énergie » → en ligne (*accès limité aux adhérents*)

Action

Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors de journées techniques

Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors de journées techniques

Benchmark des systèmes de filtration des fumées

Diffuser les bonnes pratiques et renforcer les connaissances de la filière lors de journées techniques

Retours d'expérience sur les pannes et maintenance corrective dans les chaufferies bois- énergie

Commentaires

Journée technique en mars 2021 en visioconférence « Conception et Maintenance des conduits de fumées de chaufferies bois » → Supports et FAQ en ligne (*accès public*)

Premières étapes d'élaboration de la journée technique du 9 mars 2022 à Perpignan :

- Choix du site (salle et chaufferie) et de la date (confrontée avec les acteurs locaux)
- Programme, billetterie et partenariat

Choix des sujets d'intervention et des intervenants

- Identification des adhérents intéressés par le sujet et souhaitant participer à la réflexion
- Préparation d'une présentation de l'action mobiliser les adhérents pour la 1ère réunion du groupe de travail

Premières étapes d'élaboration de la journée technique du 9 mars 2022 à Perpignan :

- Choix du site (salle et chaufferie) et de la date (confrontée avec les acteurs locaux)
- Programme, billetterie et partenariat
- Choix des sujets d'intervention et des intervenants

- Identification des adhérents intéressés par le sujet et souhaitant participer à la réflexion
- Préparation d'une présentation de l'action mobiliser les adhérents pour la 1ère réunion du groupe de travail

Convention ADEME 2021-2023

Pas d'action réalisée en 2021 concernant la nouvelle convention



Commission MOP : Stratégie de développement et montage des projets de chaufferies

Présentation de la commission

Dans l'habitat, le tertiaire ou l'industrie, le CIBE apporte son savoir-faire dans le dimensionnement, le montage, le développement et la promotion des projets bois-énergie dans l'habitat, le tertiaire et l'industrie. Par le recensement et l'analyse des modes de financement, taxes et instruments du marché et la typologie des projets, il aide à renforcer leur équilibre économique.

Les objectifs de la commission sont :

- **D'identifier les besoins des collectivités et de leurs exploitants**, notamment en matière administrative et juridique, à tous les stades de l'élaboration d'un projet (de l'étude préalable au contrôle de l'exécution du service)
- **De proposer un programme d'action pour le développement de ces chaufferies et réseaux**
- **De recenser, aux plans national et régional, les modes de financements publics et assimilés** des différentes catégories de projets
- **De réaliser une typologie des projets et effectuer des simulations** à partir de cas concrets afin d'évaluer l'efficacité et l'impact des aides et modes de financement disponibles
- **De proposer des mesures incitatives** pour des opérations dans l'industrie ou l'habitat/tertiaire jugées intéressantes au plan technico-économique, mais qui n'aboutissent pas faute de soutien ou de financement approprié.

Co-Présidents : Vincent Gayraud (ENGIE COFELY) et Nibal El Alam (KAÏROS INGÉNIERIE)

Animateur/secrétaire : Stéphane Cousin jusqu'en septembre 2021, Damien Chagnaud depuis janvier 2022

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2019-2021 :

- Poursuite de la formation des animateurs sur la démarche de **mobilisation des industriels** (partie économie)
- **Avis sur les cahiers des charges ADEME** pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et l'étude de faisabilité
- Création d'une **Boîte à outils « Montage de projets »**
- **Mise à jour de la note « Chauffage au bois : Règles d'application de la TVA »** de l'ADEME de 2012
- Réflexion pour les **réseaux de chaleur sur les zones à faible densité thermique**
- **Journées techniques « réseaux de chaleur au bois »**
- Promotion auprès des industriels : stand CIBE et conférences à **Pollutec 2020**
- **Enquête des réseaux de chaleur** en lien avec le SNCU et Amorçage -analyse technique et rapport.

Thématiques de travail pour la convention ADEME 2021-2023 :

- **Journées techniques « réseaux de chaleur »** de Saint-Lô et de Corbie sur les réseaux de chaleur au bois de taille modeste
- Recensement des **formations** bois-énergie
- Recensement et amélioration de la **connaissance du parc des installations** bois-énergie
- Promotion du bois-énergie à destination des **industriels**
- **Complémentarité des EnR thermiques**

Les actions réalisées ou en cours de réalisation en 2021 sont listées ci-dessous et page suivante.

Convention ADEME 2019-2021

Action

Enquête auprès des réseaux de chaleur au bois

Dossier de synthèse présentant le village bois énergie et les interventions préparées pour la prochaine édition de Pollutec

Journée technique de promotion des réseaux de chaleur

Rendez-vous technique d'information sur les CEE

Commentaires

Document produit :

- Analyse technique de l'enquête AMORCE finalisée en octobre 2021 (*confidentielle*)

Pollutec en octobre 2021 à Lyon :

- Organisation par le CIBE et ses adhérents d'un village bois-énergie
- Organisation et animation par le CIBE de deux conférences (supports sur l'espace public du site du CIBE)

Journée réalisée :

- Réseaux de chaleur au bois de petite à moyenne taille - Quelles solutions disponibles pour en assurer le développement ? Cahors – 2 février 2021 : programme et présentations en ligne (*accès public*)

- Note réalisée sur les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour le chauffage en secteurs résidentiel collectif et tertiaire → en ligne (*accès public*)

Webinaire

- RDV technique « Bois-énergie en résidentiel collectif et tertiaire : quelle place pour les certificats d'économie d'énergie (CEE) ? » - 8 juillet 2021 : support, enregistrement et FAQ en ligne (*accès public*)

Action

Mise à jour de la note « Chauffage au bois : Règles d'application de la TVA » de l'ADEME de 2012

Commentaires

Document produit :

- « TVA et bois-énergie : chaufferies collectives et industrielles, réseaux de chaleur » → en ligne, espace public

Convention ADEME 2021-2023

Action

Journée technique de promotion des réseaux de chaleur

Commentaires

Premières étapes d'élaboration de la journée technique de mars 2022 à St Lô (50) et Corbie (80) :

- Choix du site (salle et chaufferie) et de la date (confrontée avec les acteurs locaux)
- Programme, billetterie et partenariat

Choix des sujets d'intervention et des intervenants

Complémentarité des ENR thermiques

Rapprochement avec l'AFPG et Enerplan : 4 réunions en 2021

Premiers résultats : Organisation d'un atelier de 45 minutes lors de la semaine de la chaleur renouvelable de décembre 2021 avec :

- Retours d'expériences
- Prise de paroles de professionnels

The screenshot displays the CIBE website interface. At the top left is the logo 'LE BOIS, L'ÉNERGIE DE NOS TERRITOIRES' with the CIBE acronym. A navigation bar contains links for 'LE BOIS-ÉNERGIE', 'LE CIBE', 'NOS ADHÉRENTS', and 'NOS ACTIONS'. A search icon is also present. Below the navigation bar is a 'Boîte à outils' section with a sub-header 'Guides généraux'. This section contains a grid of links for various stages of a project: 'Aide à la décision', 'Conception' (subdivided into 'Montage financier', 'Montage juridique et administratif', 'Approvisionnement' (with sub-links for 'Combustible' and 'Silo'), 'Cendres & Fumées'), and 'Exploitation' (subdivided into 'Performances', 'Approvisionnement', 'Cendres', and 'Comité d'abonnés et d'usagers'). On the right side, there is a vertical menu with icons and labels for 'CIBE', 'ANNUAIRES', 'CARTOGRAPHIES', 'ADHÉRER', 'BASE DOCUMENTAIRE', 'AGENDA', and 'EMPLOI'. At the bottom right, there is a 'Lettre d'infos' link.

5.2 Proposer des mesures techniques pour le développement du bois-énergie – Consultations, actions et suivis

En 2021, le CIBE a également rencontré, été sollicité et pu s'exprimer auprès de plusieurs partenaires publics, souvent en partenariat avec d'autres structures de la filière, pour aider au développement de celle-ci, en valoriser les professionnels et œuvrer à une meilleure prise en compte de ses besoins et attentes.

Contributions et Consultations officielles

- **Fiches d'interprétation ICPE 2910 de la DGEC sur les cendres**

3 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Actions collectives CIBE / FEDENE / SER

La fiche d'interprétation de l'arrêté portant sur les installations de combustion soumises à l'ICPE 2910 A ou B a été analysée concernant **la possibilité d'épandage des cendres « sous équipement de combustion »**. Les discussions ont abouti à la suggestion de remplacer le terme « sous équipement de combustion » par « sous foyer » pour élargir le périmètre de valorisation agronomique des cendres.

En effet, les fiches d'interprétation de la DGEC, publiées en 2015, refusent l'épandage des cendres sans analyses préalables des flux séparés de cendres sous foyer et de cendres sous cyclone. Pour la profession, cela correspond à un retour en arrière.

Le CIBE, en lien avec la FEDENE et le SER/FBE, a fait un courrier en ce sens à la DGEC en juin 2015. Il a rencontré le Ministère à l'initiative de Madame Alexandre lors de 3 réunions de travail en 2015.

En 2016, l'ADEME a contribué fortement aux échanges et discussions. Dans ce cadre, les organisations professionnelles ont rédigé et transmis un rapport technique. Des courriers au Ministère et à la Ministre ont été envoyés.

En 2017, un document a été diffusé, document destiné à informer la filière sur les échanges en cours avec le Ministère et sur l'analyse juridique commandée par les organismes professionnels (CIBE, FEDENE, SER/FBE) auprès du cabinet Enckell Avocats en matière de valorisation par épandage des cendres issues de la combustion de la biomasse dans des conditions viables tant sur le plan technique, qu'environnemental et économique.

En 2019, une campagne de caractérisation des cendres prise en charge par l'ADEME a été finalisée. Les échanges se poursuivent avec le Ministère à partir des résultats de cette étude.

En 2020, la révision de la fiche 7 a été abordée avec la DGEC et une nouvelle rédaction partagée, et remise en question par la DGEC du fait du projet en cours de Décret de socle commun sur les matières fertilisantes.

En 2021, l'accord filière devait être repris au sein d'un arrêté commun sur l'épandage des déchets issus des ICPE, pour lequel nous avons travaillé à nouveau avec la DGEC pour l'adapter à ce nouveau véhicule. Cependant ce projet est arrêté sine die. Ces éléments devraient être repris dans le cadre de la révision des arrêtés 2910 à venir.

- **Décret socle commun des matières fertilisantes**

3 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Le projet de décret « socle commun » fixe de nouveaux critères de qualité pour les matières fertilisantes et les supports de culture. Le projet concerne à la fois les **produits mis sur le marché** mais inclut également les **déchets épandus** dans le cadre d'un plan d'épandage.

Les objectifs du projet de décret sont de :

- maîtriser la contamination des sols et des cultures via les pratiques de fertilisation ;
- encadrer la qualité de l'ensemble des matières fertilisantes de façon cohérente avec harmonisation entre les différentes voies de mise sur le marché, utilisation et prise en compte des spécificités des matières ;
- adapter la traçabilité à la qualité des matières ;
- adapter l'utilisation à la qualité des matières.

Cette réglementation présente des freins à l'épandage qui, cumulés ou individuellement, ne permettraient plus la valorisation agronomique des cendres et obligerait à une élimination en installations de stockage de déchets non dangereux. Il est à craindre une forte augmentation des coûts d'analyse et l'ajout d'un coût de mise en stockage si l'épandage n'est plus possible. Le surcoût lié à cette réglementation est évalué à 1 à 3 % du coût de la chaleur.

Une première version a été partagée en 2020 et le CIBE a participé à l'étude d'impact sur la partie cendres. La filière bois-énergie semble la filière la plus impactée et est en attente d'une nouvelle version.

En 2021, les projets d'arrêtés innocuité et les critères de flux partagés qui implique en l'état actuel des textes, un réel risque d'un arrêt de tout épandage après 2026 si se maintiennent les exigences actuelles pour les cendres. **La filière demande que les cendres soient exemptées de ces exigences 2026 ou à défaut que les seuils soient révisés pour les cendres et/ou les délais d'application adaptés.**

- **Amendement "exonération de taxe et de cotisation foncières pour les réseaux de chaleur alimentés par plus de 70 % d'énergies renouvelables (EnR)"**

6 réunions suivies par le CIBE en 2021.

En 2014, SYDED du Lot (15 réseaux), après un contrôle comptable demandé par le Ministère des finances, s'est vu considéré comme assujéti à :

- l'impôt sur les sociétés peu impactant
- la Contribution Économique Territoriale (Cotisation Foncière des Entreprises et Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)
- la Taxe Foncière

L'impact de cette application de ces taxes s'élèverait à 200 000 €/an et une augmentation de 20 % du prix de la chaleur pour les usagers. Les professionnels ont interpellé le CIBE pour proposer, aux côtés du SYDED du Lot, de la FNCCR, de la FNCOFOR, du SER et d'AMORCE, un amendement officialisant l'exonération des réseaux de chaleur EnR de ces taxes et cotisations. Un premier amendement a été déposé pour intégration dans la Loi de Finance 2019, puis 2020. Ces deux projets ayant été rejetés, une nouvelle version du projet a été améliorée avec analyse juridique consolidée et analyse de l'impact terrain via une enquête en 2021.

Un courrier commun a abouti à des réunions avec le Ministère de la Cohésion des territoires et le Ministère des Finances. Aucune objection n'a été opposée en revanche la demande n'a pas été suivie d'effet à ce jour.

- **Transposition de la directive dite « RED II »**

40 réunions suivies dont 13 organisées par le CIBE en 2021.

En 2009, la Directive RED I concernait les biocarburants (dont le biogaz transport), les bioliquides, portait sur la biomasse agricole (et déchets/résidus), sur les critères amont (préservation de biodiversité et préservation du stockage en carbone des terres, zones humides et des tourbières). En 2018, la Directive RED II a étendu la précédente à de nouvelles filières (combustibles et carburants solides et gazeux, électricité et chaleur), et à la biomasse forestière. Or, la transposition en cours de cette directive est susceptible d'avoir un impact sur l'ensemble de la filière forêt bois, car celle-ci exige notamment :

- Le respect des critères de durabilité et de réduction des GES pour pouvoir bénéficier d'aides d'État et être comptabilisé dans les objectifs de production nationaux et européens, pour les installations de seuil de puissance supérieure à 20 MW
 - pour toutes les installations, pour les critères de durabilité
 - pour les nouvelles, à partir du 1er janvier 2021 pour les critères GES
 - pour les déchets et résidus (comme les connexes de scieries) autres que de l'agriculture et sylviculture, seuls les critères GES s'appliquent
- La nécessité pour les opérateurs économiques de prouver le respect des critères par des contrôles indépendants.

L'inquiétude porte notamment sur l'impact pour les plus petites structures qui risquent de ne pouvoir y répondre alors qu'elles sont intégrées aujourd'hui dans une filière structurée d'approvisionnement territorial (inférieur à 100/200km) et sur le surcoût pour des matières à coup faible voire négatif pour certaines.

En 2020, le CIBE a participé aux premières réunions de concertation et a fédéré la filière pour la construction de travaux communs, pour en faciliter la réponse et la mise en œuvre.

En 2021, le CIBE coordonne le consortium constitué des structures suivantes : CNPF, COPACEL, FEDENE, FNB, FNCOFOR, FNEDT, FRANSYLVA, ONF/ONFE, SER, UCCFF, qui ont voulu travailler ensemble compte tenu de l'enjeu pour la filière.

Des positions et contributions communes ont permis de faire évoluer les projets de décrets et d'arrêtés. Une analyse de risques de non-respect des critères en France a été lancée avec le soutien du MAA et de l'ADEME, ainsi que la participation du MTE.

- **Fractions ligneuses issues des déchets verts des déchèteries**

1 réunion suivie par le CIBE en 2021.

La fraction ligneuse des déchets verts (FLDV) correspond à la fraction bois contenue dans les déchets verts, une fois séparée des feuilles et éventuels polluants. La FLDV est utilisée en chaufferies depuis quelques années grâce à l'amélioration de leur qualité permise par l'optimisation des procédés de séparation mais également un suivi important de la qualité du combustible.

Le MTE a proposé un projet de fiche combustion excluant l'usage des DV issue des bennes de déchetteries.

Des échanges ont eu lieu en 2020 entre la filière et le ministère (MTE) pour trouver un consensus sur l'usage uniquement de cette FLDV, quelle que soit la source de provenance en excluant le bois composté.

A noter que la filière a un retour d'expérience sur le déploiement d'une SSD via celle sur le bois d'emballage utilisé depuis 5 ans et qu'une norme internationale a été développée, initiée et pilotée par la France sur la base de cette FLDV et son usage en chaufferie.

La filière propose de travailler avec une certification basée sur la norme (pour la qualité des combustibles) et sur les travaux nationaux (pour les procédés de production) tout en incluant seulement la FLDV.

En 2021, l'état a partagé une SSD basée sur les DV, plusieurs réunions de concertation ont eu lieu. A l'issue le projet de SSD a été mis en consultation.

- **Condenseurs (nouvelle réglementation ICPE)**

Groupe de travail créé au sein de la commission « REX ».

À la suite d'un cas recensé de légionellose groupée provenant d'un condenseur par voie humide, le régime de déclaration pour la récupération de chaleur ayant recours à une dispersion d'eau dans des fumées émises à l'atmosphère a été ajouté à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Une révision en 2021 est envisagée pour mieux adapter la réglementation aux condenseurs dont les risques restent moindres que pour les tours aéroréfrigérées.

Le futur décret vise à étendre la rubrique ICPE 2921 portant sur les installations de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air généré par ventilation mécanique ou naturelle, **aux systèmes de récupération de la chaleur par dispersion d'eau dans les fumées sous le régime de déclaration sous contrôle.**

Le CIBE a rédigé avec le groupe de travail une note d'information aujourd'hui disponible sur le site AIDA.

De nouveaux sujets/thèmes ont démarré en parallèle en 2021 :

- **Forum PEFC**

5 réunions suivies par le CIBE en 2021.

PEFC France a lancé en 2021, la 4ème révision du schéma français de certification forestière PEFC, au centre duquel se trouvent les règles de gestion forestière durable pour la France, qui s'appliquent aux propriétaires forestiers et aux intervenants dans les forêts certifiées PEFC en France.

Le CIBE a participé à la demande du CA

Une réunion plénière à l'issue des travaux des groupes de travail aura lieu en juillet 2022.

- **Assises de la forêt et du bois**

7 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Lancée en octobre 2021, les assises ont permis de définir 4 piliers en faveur de la forêt et du bois

1/ Relever le défi de la connaissance pour dresser un état détaillé de la forêt, suivre et anticiper ses évolutions, et accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix face au changement climatique

Action principale

Dès 2022, soutiens à de nombreux projets de recherche et de développement et d'analyse des données forestières avec notamment le lancement de l'Observatoire de la Forêt qui concernera les forêts de métropole et des Outre-Mer.

2/ Poursuivre et pérenniser les financements dédiés au renouvellement de forêts plus résilientes et riches de biodiversité

Action principale

Entre 2021 et 2030, entre 1,1 et 1,4 milliard d'euros seront mobilisés en faveur du renouvellement forestier notamment grâce à la poursuite de France Relance, à la prise de relais par France 2030 puis à la mise en place d'un financement pérenne dédié au renouvellement forestier de 100 à 150 millions d'euros chaque année à partir de 2024, mobilisant notamment les outils de la finance carbone. De nouvelles exigences environnementales accompagneront ce soutien au renouvellement forestier.

3/ Investir massivement pour assurer l'innovation et la compétitivité de la filière industrielle bois

Action principale

Plus de 400 millions d'euros nouvellement mobilisés avec France 2030 pour développer une industrie du bois souveraine (y est intégré le lancement du BCIB)

4/ Expérimenter des nouvelles formes de dialogue national et territorial pour la conduite des politiques forestières et pérenniser la dynamique des Assises

Action principale

Dès 2022, mise en place d'une nouvelle gouvernance inclusive et partagée permettant de pérenniser le dialogue avec tous les acteurs des Assises de la Forêt et du Bois. Le Gouvernement lance également deux types d'expérimentation : des territoires pilotes pour tester de nouvelles formes de dialogue et de concertation autour des enjeux de la politique forestière. Par ailleurs, une expérimentation d'un réseau d'élus comme interlocuteur entre les acteurs de la filière et les citoyens pour expliquer, comprendre et dialoguer, sera mise en place.

La filière bois-énergie a fait des contributions collectives suivantes : 1 500 RC ruraux - reprise trajectoire CCE avec redistribution – révision du Décret tertiaire – Reprendre le soutien à la cogénération – baisse TVA pour buche de qualité – valoriser durabilité et complémentarité des usages



Il est important de noter que les communiqués convergent contre les attaques en forêt
https://franceboisforet.fr/wp-content/uploads/2022/03/Declaration_commune_Assises-soutien_aux_travailleurs_en_foret_vF.pdf



Le 23 février 2022

Déclaration

Lors d'un groupe de travail (GT3) des Assises de la forêt et du bois, le problème des actes de vandalisme et d'incivilité commis sur des matériels d'exploitation et à l'encontre de certains travailleurs en forêt a été soulevé (incendies, dégradations, intrusions sur des chantiers d'exploitation...). Pour les dénoncer, une déclaration a été proposée à la signature à tous les participants aux Assises le 14 février.

Ce sujet, légitimement très sensible pour les entreprises de travaux forestiers et les organisations de la filière, ne relève pas du champ de responsabilité ou d'expertise des ONG environnementales. Toutefois, les ONG signataires souhaitent rappeler ce qui suit.

Les ONG environnementales sont convaincues que si le débat doit être ouvert sur certaines techniques sylvicoles ou d'exploitation au regard du contexte climatique nouveau et des attentes de la société, aucun motif ne peut légitimer des comportements portant atteinte aux outils de travail et à la sécurité des personnes travaillant en forêt.

Le respect des biens, des personnes et du dialogue entre les parties prenantes intéressées à la forêt, doit être garanti en toute circonstance. Les ONG signataires condamnent toutes les violences à l'égard de tout acteur du débat forestier, de quelque nature qu'elles soient.

La violence n'est pas pour nous un moyen légitime pour répondre à des divergences de point de vue. Les désaccords et controverses peuvent et doivent se régler sur la base d'informations partagées et dans le cadre d'un dialogue renforcé pour lequel nous œuvrons.

- **CRREF**

1 réunion suivie par le CIBE en 2021.

Deux réunions du comité des utilisateurs ont eu lieu.

Objectifs de l'expertise : dresser un état des connaissances sur les coupes rases et analyser les modes de renouvellement des peuplements forestiers en contexte de changement climatique afin de répondre aux questions co-définies par les experts, l'équipe projet et le Comité d'orientation
 Identifier les **besoins de connaissances** dans ces domaines
 Identifier des **recommandations** pour atténuer, là où cela est pertinent, l'impact des coupes rases

Déclaration commune
 Assises de la forêt et du bois
Soutien aux travailleurs en forêt – Stop aux agressions

Nous, signataires de la présente déclaration, participants aux Assises de la forêt et du bois, manifestons ici notre soutien aux travailleurs en forêt victimes d'agression.

Lors des Assises, le problème des actes de vandalisme et d'incivilité commis sur des matériels d'exploitation et à l'encontre de certains personnels a été soulevé. Si le débat peut être posé sur certaines techniques sylvicoles ou d'exploitation au regard des interrogations et attentes de la société, les participants ont considéré que cela ne pouvait en rien excuser des comportements portant atteinte aux outils de travail et à la sécurité des personnels travaillant en forêt et qu'il convient de les condamner.

Ainsi, le développement de la mécanisation en forêt n'est pas forcément synonyme de travaux ou d'exploitation non respectueux du fonctionnement et de l'intégrité des écosystèmes forestiers. Si ce développement suscite parfois des interrogations légitimes sur ces aspects fondamentaux, ce sont les mauvaises pratiques qui doivent être dénoncées et non la mécanisation en soi ; des innovations et des bonnes pratiques sont au contraire développées pour limiter l'impact des engins forestiers sur les sols notamment (cf. Guide Pratic'sols) et les systèmes de certification sont très attentifs à ces aspects.

Par ailleurs, la mécanisation permet d'améliorer les conditions de travail (réduction de la pénibilité et du risque d'accident) et participe à l'attractivité des métiers (technicité, conduite d'engins sophistiqués, montée en compétence).

Or, ces dernières années, des machines et des hangars d'entrepreneurs forestiers ou d'entreprises d'exploitation forestière ont été vandalisés, incendiés ou dégradés. Par ailleurs, des intrusions sur des chantiers en cours par des personnes non équipées de protections individuelles ont été observées, au risque de mettre en danger les travailleurs forestiers et ces personnes elles-mêmes. Ces actes, perpétrés et revendiqués dans le but de neutraliser des engins et l'activité forestière, mettent en péril l'activité des travailleurs forestiers et rendent difficile et anxiogène l'exercice de leur profession.

Enfin, certains travailleurs forestiers et notamment les bûcherons, sont régulièrement pris à partie verbalement sur leur lieu de travail. Si le débat et la controverse peuvent se concevoir, les agressions verbales n'y ont pas leur place. Elles ne peuvent que renforcer la tension déjà prégnante. Les controverses

Actions transverses thématiques auprès de nos partenaires

- **ADEME**

Le CIBE a remis à l'ADEME son retour lors des consultations sur les sujets suivants en complément des suivi/consultation/participation à la Campagne de communication ADEME sur le Fonds Chaleur :

- **Étude ACV**

1 réunion suivie par le CIBE en 2021.

Cette étude a pour objectif la réalisation du bilan environnemental comparatif de différents scénarios de production de chaleur et de production conjointe de chaleur et électricité à partir du bois en appliquant la méthodologie de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) telle que cadrée dans les normes internationales ISO 14040 et 14044. Ils seront comparés aux filières de production d'énergie conventionnelles de référence. Plusieurs scénarios représentatifs des différentes filières bois-énergie existantes en France métropolitaine seront définis en fonction de la typologie des installations, de la nature des combustibles et des modes de production de la biomasse.

Le CIBE participe au comité de pilotage de cette étude.

L'étude a été publiée en 2021, suivi d'un avis d'expert sur la Forêt, bois et changement climatique.

A noter les publications de 2020 associées :

- Brochure ADEME « Clés pour Agir » réalisée avec Terre Ecos : « Récolte durable de bois pour la production de plaquettes forestières »
- Brochure ADEME « Expertise » réalisée avec Terre Ecos : « Rôle de la forêt et des filières bois dans l'atténuation du changement climatique »

- **Fonds Chaleur**

4 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Des échanges ont eu lieu et un avis a été donné à l'ADEME sur l'évolution des grilles d'aides du fonds chaleur pour un soutien renforcés aux projets et les évolutions du cahier des charges associé.

- **Comité Stratégique de Filière (CSF)**

4 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Le CIBE participe au GT7 du CSF (GT 7a.2. Lancer un plan « déchets de bois » en France). L'objectif est « d'augmenter les volumes collectés et valorisés des déchets de bois en France et de détendre les conflits d'usage par apport de nouvelles ressources non forestières pour les usages matière et énergie ».

Une partie des travaux a repris les propositions du CIBE de travailler sur une nouvelle classification et de proposer la possibilité de révision de la réglementation sur les ICPE 2910B afin de tenir compte, d'une part de nouvelles qualités de gisement (issue par exemple de la REP DEA (Responsabilité Élargie des Producteurs des Déchets d'Éléments d'Ameublement)) et d'autre part, des évolutions technologiques permettant la combustion de bois faiblement adjuvanté en respectant les VLE (Valeurs Limites d'Émission) des futurs arrêtés ICPE.

Ce sujet a été traité lors du colloque du Havre en 2017 dont les présentations sont disponibles sur le site du CIBE.

De 2019 à 2021, les travaux du CSF se sont poursuivis sur la classification, les référentiels de tris et des campagnes d'analyses de caractérisation et de combustion ont été mises en place. Le rapport comprenant une classification des déchets a été publié début 2022.

- **SSD/ECO-BOIS**

Contexte :



Estimant l'enjeu et la nécessité d'une mise en œuvre très rapide du dispositif et afin d'assurer la continuité de l'usage des broyats d'emballage en bois comme combustible, le CIBE, la FEDENE, la FEDEREC, la FNB et le SER-FBE ont décidé de poursuivre leur action d'accompagnement des professionnels concernés, dans le cadre de l'association ECO-BOIS. Un travail important a été réalisé pour mettre au point la palette des services nécessaires à une mise en œuvre harmonieuse et efficace du dispositif de

SSD (Sortie de Statut de Déchets).

Le CIBE a été et est en charge des actions suivantes :

- Réponse aux demandes d'informations : téléphone + forum et FAQ – Foire aux Questions
- Suivi des analyses : administratifs (vérification, suivi, facturation) et compilation
- Livraison des kits outils : gestions des accès – administratifs (vérification, suivi, facturation)
- Coordination des formations : communication et lien avec les locaux
- Suivi de la trésorerie
- Communication

L'offre de suivi des analyses a pris fin en 2017. Fin 2021, on compte 151 plateformes certifiées Eco-Bois.

En 2021, l'accompagnement et le suivi des entreprises se poursuivent. La **cartographie des sites certifiés ECO-BOIS est régulièrement mise à jour et disponible sur le site du CIBE :**

<https://cibe.fr/eco-bois/>



- **FBF**

14 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Le CIBE a régulièrement participé aux comités de suivi « communication » et « développement », mais également aux Conseils d'Administration.



- **SER**

8 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Le CIBE a participé au bureau bois-énergie du SER et suivi les groupes de travail bois-énergie, et réciproquement pour le SER, ceci afin de travailler collectivement sur les sujets communs et d'assurer une complémentarité des actions qui le nécessitent.

Le CIBE a notamment participé à la nouvelle édition du panorama de la chaleur renouvelable.

- **SER/FEDENE**

7 réunions suivies par le CIBE en 2021.

Le CIBE a été partenaire de deux événements presse co-organisés par SER et FEDENE.

Le premier en février sous forme de webinaire et le second en septembre fut l'occasion d'un voyage de presse à Orléans.

Dossier de presse disponible sur notre site :

<https://cibe.fr/cibe-medias-2021/>

Voyage presse bois-énergie
« Décarbonons
le mix énergétique français
grâce au bois :
Première énergie renouvelable
de nos territoires. »

14 octobre 2021



- **Club de la chaleur renouvelable/semaine de la chaleur renouvelable**



5 réunions suivies par le CIBE en 2021.

En préparation de la semaine participation, le Club a synthétisé les messages clés collectifs à porter notamment en vue des Présidentielles, portés à l'occasion de la conférence de presse.



En parallèle, le CIBE a coordonné un atelier commun avec ENERPLAN et l'AFPG intitulé « Besoins de chaleur et de froid ? Des solutions mix-ENR pour les collectivités et entreprises : découvrez la complémentarité biomasse, géothermie et solaire ».

Consulter la note commune a été envoyée aux candidats des présidentielles :

<https://cibe.fr/2021/12/15/chaleur-renouvelable-strategie-energetique-francaise/>

5.3 Organiser des actions de formation

En partenariat avec le Cabinet METROL, organisateur de formations et colloques sur les énergies renouvelables depuis 1984, le CIBE a mis en œuvre trois sessions de formation en 2021. Elles se déroulent à la fois à Paris et en digital.



Ces formations bénéficient du **label FORMAT'EREE** par le CLER – Réseau pour la Transition Énergétique afin de valoriser les formations organisées par des organismes précurseurs dans le domaine de la transition énergétique et leur démarche de qualité.

ENERBOIS

La formation ENERBOIS est organisée par le CIBE, en partenariat avec METROL, depuis 2012.

Sur la **méthodologie de montage de chaufferies bois-énergie en France et l'analyse globale des projets**, elle s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique du montage de projets bois-énergie.



Cette formation répond aux critères de la **qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » - RGE Etudes** qui vise à identifier les professionnels réalisant des prestations d'études ou de maîtrise d'œuvre réalisées pour des bâtiments ou installations d'énergies renouvelables de taille conséquente (chaufferies biomasse, bâtiments tertiaires, résidentiel collectif...)

En 19 sessions, ENERBOIS a formé près de 300 stagiaires.

En 2021, deux sessions de trois jours chacune ont été organisées réunissant au total 20 participants.

Consulter le **programme** pédagogique et la **plaquette de présentation** de cette formation :

<http://www.metrol.fr/enerbois-2/>

ADOBOIS

La formation ADOBOIS est organisée par le CIBE, en partenariat avec METROL, depuis 2017.

Sur la **méthodologie d'audit, de diagnostic et d'optimisation des performances d'une chaufferie bois**, elle s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique de l'exploitation, de l'entretien et de la maintenance d'une chaufferie bois-énergie.

En 9 sessions, ADOBOIS a formé près de 75 stagiaires.

En 2021, une session de deux jours a été organisée réunissant 5 participants.

Consulter le **programme** pédagogique et la **plaquette de présentation** de cette formation :

<http://www.metrol.fr/adobois/>

5.4 Conduire et s'associer pour le développement et la valorisation du bois-énergie

Manifestations/Communication

Le CIBE a organisé 7 événements ouverts à l'ensemble de la Filière (cf. chapitre 4) :

- 2 journées techniques
- 1 rendez-vous technique
- 3 sessions de formation
- 1 journée bois-énergie

Le CIBE a par ailleurs participé à douze manifestations extérieures abordant la question du bois-énergie. (cf. chapitre 4)

- Journées techniques

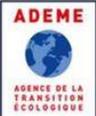
En raison des restrictions sanitaires, nous n'avons pu organiser qu'une seule journée technique en présentiel, la seconde ayant dû être organisée à distance en raison du confinement de mars 2021.

Crédit photo : SYDED du LOT



Journée technique

Mardi 2 février 2021
CAHORS (46)







Réseaux de chaleur au bois de petite à moyenne taille
Quelles solutions disponibles
pour en assurer le développement ?

Crédit photo : CCPOW 34

Conférences (matin) & visite (après-midi) du réseau de chaleur au bois de Cahors

Les Partenaires

ADEME
ATEE
FEDENE
FNCCR
QUERCY ENERGIES
SYDED DU LOT

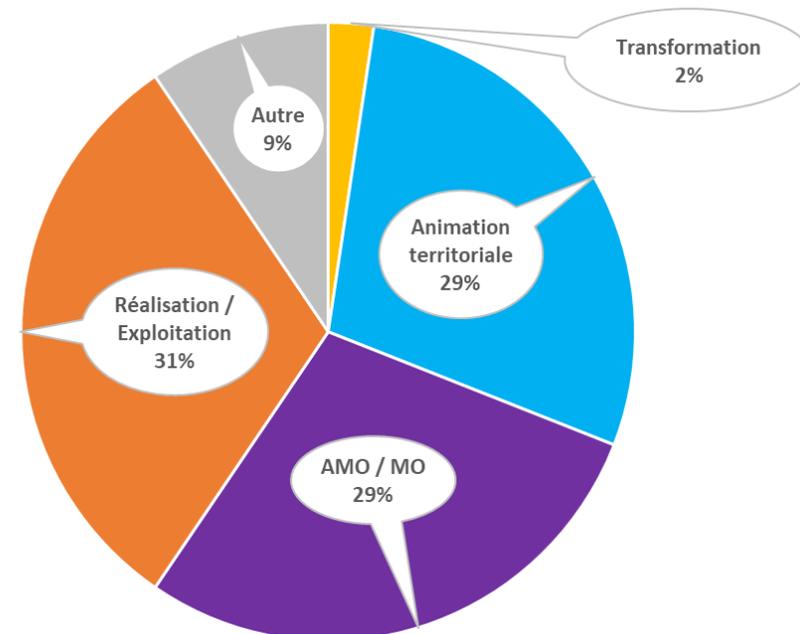
Les Intervenants

- Damien Carminati - Estera
- Stéphane Cousin - CIBE
- Gaëtan Daujean - ADEME Occitanie
- Serge Defaye - Débat - Best Energies
- Jean-Michel Ferry - SCIC Bois Energie Lot
- Clarisse Fischer - CIBE
- Stéphane Magot - SYDED du Lot
- Marc Maindrault - Débat - Best Energies
- Guillaume Perrin - FNCCR
- Cyr Salle - L.E. Energie
- Bernard Tissot - SYDED du Lot

Consulter le programme et les présentations :
<https://cibe.fr/journees-techniques/jt-reseaux/>

Le Public

- **42 participants**, dont 57 % d'adhérents du CIBE.
- Composé en proportions équivalentes de professionnels que le CIBE classe habituellement dans :
 - le collège « **Réalisation / Exploitation** » qui regroupe notamment les entreprises fournisseurs d'énergie, de services énergétiques, de construction, les constructeurs de matériels, et leurs organisations professionnelles ;
 - le collège « **Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D)** » qui regroupe notamment les associations de collectivités territoriales, les collectivités territoriales à l'échelon départemental et régional, les experts et organismes d'études, les architectes, les centres de recherche, les centres techniques, les enseignants, les universitaires, les établissements financiers, les bailleurs sociaux et leurs regroupements ;
 - le collège « **Animation territoriale** » qui regroupe les structures locales de soutien au développement de filières bois-énergie, dont les associations et leurs regroupements, les agences locales et régionales de l'énergie et de l'environnement.





Journée technique digitale
Mardi 16 mars 2021



Conception et Maintenance des conduits de fumées de chaufferies bois

Conférences & Retour en images par Poujoulat sur la Conception, Production et Installation
(Conduits modulaires & Cheminées industrielles)

Les Partenaires

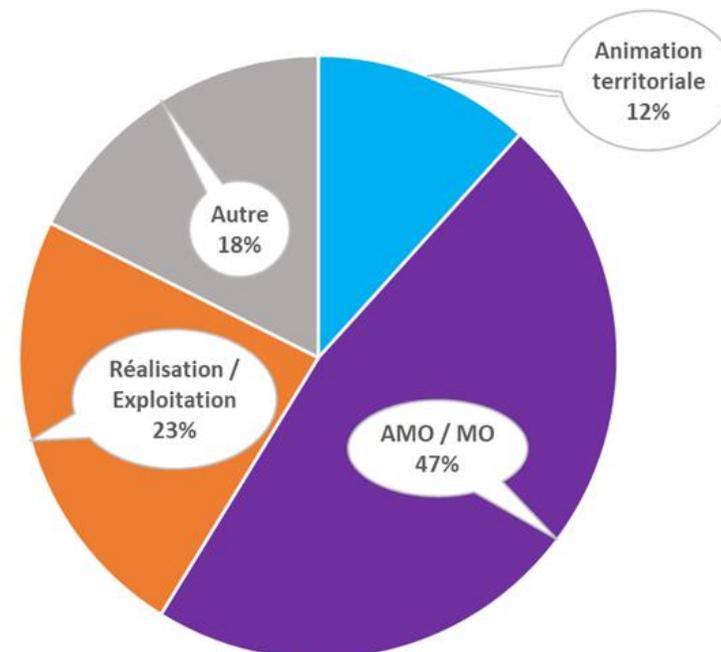
ADEME
ATEE
POUJOLAT

Les Intervenants

- Jean-Jacques Adam - Comité de normalisation européen TC 297
- Jan De Hoog - EXOCETH
- Clarisse Fischer - CIBE
- Raphaël Lauré - MCC2I
- Benjamin Laurent - POUJOLAT Heating & Power
- Marion Mezzina - CIBE
- Sylvain Rebillat - INDDIGO

Le Public

- **34 participants**, dont 53 % d'adhérents du CIBE
- Composé majoritairement de professionnels que le CIBE classe habituellement dans le collège « **Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) / Maître d'œuvre (MOE) / Recherche & développement (R&D)** » qui regroupe notamment les associations de collectivités territoriales, les collectivités territoriales à l'échelon départemental et régional, les experts et organismes d'études, les architectes, les centres de recherche, les centres techniques, les enseignants, les universitaires, les établissements financiers, les bailleurs sociaux et leurs regroupements.
- A noter également, une bonne représentation collège « **Réalisation / Exploitation** » qui regroupe notamment les entreprises fournisseurs d'énergie, de services énergétiques, de construction, les constructeurs de matériels, et leurs organisations professionnelles. Le collège « Transformation » regroupe notamment les professionnels du bois (société de collecte destinée au recyclage, négociants en combustibles bois, scieries,...) et leurs organisations professionnelles.



Consulter le programme et les présentations :
<https://cibe.fr/journees-techniques/jt-fumisterie/>

- Rendez-vous technique « Bois-énergie en résidentiel collectif et tertiaire : quelle place pour les certificats d'économie d'énergie (CEE) ? »



Ce webinaire proposé par la commission MOP s'est tenu le 8 juillet.

Au programme :

- présentation du **dispositif CEE** / coup de pouce tertiaire ;
- présentation de **l'impact des CEE sur les projets bois-énergie** (fiches « chaudière biomasse collective », simulations) ;
- retour d'expérience de **valorisation des CEE**

pour des chaudières biomasse collectives.

Avec les **interventions** de :

- Marc Gendron - ATEE
- Stéphane Cousin - CIBE

Consulter le **support**, l'**enregistrement** et les **FAQ** :

<https://cibe.fr/rdv-tech-mop/>

Ce webinaire a réuni **165 participants**.

Diffusion/Communication

En parallèle des journées techniques et des conférences, le CIBE diffuse les informations sur la filière à travers, soit de son colloque, soit de la Journée Bois-Energie - en alternance une année sur deux, ses lettres d'informations (près de 6 200 destinataires) et son site internet.

Il organise ou intervient également lors de conférences (voir chapitre 4). Toutes les présentations faites dans le cadre des manifestations du CIBE sont disponibles sur son site internet – sauf avis contraire de l'intervenant.

- Journée Bois-énergie



Forts du succès de la première édition de la Journée Bois-Energie (JBE) en 2019 à Paris, le CIBE, en partenariat avec AMORCE, FEDENE, FNCCR, Propellet, SER et le Syndicat Français des Chaudières Biomasse, a organisé une **deuxième édition de la JBE en visioconférence le 18 mai** sur le thème :

**Changer d'échelle
pour réussir la transition énergétique**

La participation à cet évènement - **près de 900 inscrits et 730 connexions**, une moyenne de 300 connexions par table-ronde et plus de 1600 visionnages au total – a attesté de la vivacité des enjeux liés au bois-énergie.

En plus des acteurs de la filière, cette JBE 2021 a ainsi attiré des publics variés : 16% de collectivités, 12% d’institutionnels, 3% de journalistes et 2% d’associations environnementales. Et tous ont fait le même constat : tous les feux sont au vert, il faut maintenant accélérer !

Consulter le **programme**, la présentation des **intervenants**, leurs **diaporamas**, une sélection d’**articles de presse** & autres documents, et voir le **replay** :

<https://cibe.fr/18-mai-2021-journee-bois-energie-2eme-edition-digital/>

- Lettres d’information



La lettre du CIBE comprend des brèves sur l’actualité du bois-énergie, fait le point sur l’avancement des travaux des commissions du CIBE, les actions menées par le CIBE, etc.

Elle est diffusée aux membres et partenaires du CIBE et, plus généralement, auprès de tous les acteurs intéressés par la filière bois-énergie.

Six lettres d’informations sont parues en 2021 :

- février : Lettre du CIBE n° 39
- avril : Lettre du CIBE n° 40
- juin : Flash-info n° 11
- août : Lettre du CIBE n° 41
- octobre : Lettre du CIBE n° 42
- décembre : Lettre du CIBE n° 43

Consulter les lettres d’information :

<https://cibe.fr/lettres-dinformatons/>

- Site internet du CIBE



Le site internet www.cibe.fr permet de trouver une **information actualisée** et un **éventail de données techniques et réglementaires** visant à améliorer la qualité et l’image des prestations de nos adhérents.

Une partie est **accessible au grand public** (actualités, base documentaire, agenda, annuaires des adhérents et des animateurs bois-énergie, cartographies, présentations faites lors des

évènements CIBE, présentation des commissions et travaux du CIBE en accès public...) tandis qu’un **espace dédié aux adhérents** (en accès limité) permet de prendre connaissance des travaux des commissions du CIBE (documents de travail en cours et travaux produits, notes diverses produites par le CIBE, études utiles...)

Notre **base documentaire** en ligne met à disposition plus de **915 documents** dont près de **80 intégrés en 2021** :

<https://cibe.fr/base-documentaire/>

- Le CIBE dans les médias en 2021

Divers membres du CIBE rédigent des articles parus dans la presse, sont cités dans des articles de presse ou sont interrogés lors d'entretiens vidéo.

Consulter la revue de presse en ligne :

<https://cibe.fr/cibe-medias-2021/>

Les atouts du CIBE

Le Comité se concentre sur le **seul bois-énergie et tout le bois-énergie**, sous toutes ses formes et pour tous les **usages collectifs et industriels**. Il aborde les aspects techniques, économiques, financiers et réglementaires auxquels est confrontée la filière.

Il fournit des **analyses et retours d'expériences sur des questions techniques pointues** utiles à la consolidation et au développement de l'activité des professionnels de la filière. Pour ceux qui participent régulièrement aux commissions, il offre une somme d'informations, en temps réel, qui permet à chacun de situer son activité au sein de la filière.

Le CIBE participe ainsi à la professionnalisation de la filière.

Plusieurs outils ont été construits également pour une diffusion aisée et pédagogique des principaux travaux :

- l'espace Adhérents du site internet où sont fournis les documents finalisés des commissions,
- les manifestations (colloque annuel, journées techniques, rencontres des animateurs bois-énergie et formations) où sont présentés les travaux-phares des commissions et pour lesquelles les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels,
- la lettre d'informations qui identifie, tous les trimestres, les actualités dont celles du CIBE et les nouveaux documents produits et mis en ligne.

Comment adhérer ?

Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site internet

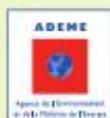


ou fourni sur simple demande à
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Nos actualités et travaux sur :
www.cibe.fr



28 rue de la Pépinière - 75008 PARIS



Soutenu par l'Ademe

